



CHAMPIONNAT de FRANCE PARA CROSS ADAPTE



5&6 mars 2021 Anduze Tornac

Soutenu par

MINISTÈRE CHARGÉ DES SPORTS
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Sommaire

Mots d'accueil	1
Bienvenue à Anduze – Tornac	7
Venir à Anduze – Tornac	10
Comité d'Organisation Local	11
Programme Prévisionnel	12
Informations Générales	13
Précisions Techniques	15
Fiche Association	19
Fiche Engagement	20
Demande de dérogation	20
Autorisation médicale	21
Fiche Récapitulative	22
Plan d'accès	23
Liste des Hébergements	24

Mots d'accueil



La Fédération Française du Sport Adapté a confié au Comité Départemental du Gard l'organisation du Championnat de France PARA CROSS ADAPTE 2021. Et c'est encore une fois avec un immense plaisir que toute l'équipe des salariés et des élus que nous allons relever ce défi. Cette manifestation d'une ampleur nationale se déroulera sur les magnifiques communes d'Anduze et Tornac dans le Gard les 5 et 6 mars 2021.

En ce qui concerne l'organisation de ce championnat de France et face à une nécessaire rigueur organisationnelle, un partenariat de grande ampleur est donc activé. En premier lieu, le Club de l'ACNA et ces nombreux bénévoles sont les acteurs de référence privilégiés. Ensuite les communes d'Anduze et de Tornac pour nous permettre d'organiser cet événement sur leur site situé au pied des Cévennes propice à ce genre de manifestation. Plus traditionnellement mais avec autant d'efficacité la Région Occitanie, le Département du Gard, la Ligue et bien d'autres sont également en première ligne.

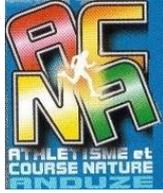
Ouvriers de l'ombre mais indispensables, les bénévoles mettent, déjà depuis plusieurs mois, leur énergie dans cette organisation. Nombreux sont également ceux qui nous rejoindront dans les derniers moments. Nous remercions également nos fidèles partenaires que sont le conseil régional Occitanie, le conseil départemental du Gard, le CDOS 30, la ligue Sport Adapté Occitanie et les différents partenaires techniques, sportifs et logistiques.

Enfin, n'oublions pas notre raison d'être, notre finalité, les sportifs en situation de handicap mental et psychique que nous accueillerons tout au long de ces 2 jours. L'accueil que nous leur devons doit être à la hauteur de leur attente. Il s'agit pour eux, comme tout sportif de haut niveau, de se retrouver dans des conditions idéales, malgré cette crise sanitaire, face au défi qui les attend.

Alors je souhaite bonne chance à tous et MERCI.



Vincent REBOUX
Président du COL et du CDSA 30



UN PETIT BONHEUR !

Après 2015, où les courses s'étaient déroulées sur le circuit du lac d'Attuech, le club d'athlétisme d'Anduze (ACNA) a donc encore le plaisir d'accueillir les championnats de France de para cross 2021... Cette fois dans la commune voisine de Tornac, sur un parcours tracé dans le vignoble local. « Un nouveau petit bonheur » donc, partagé par le club tout entier, sa structure de bénévoles, avec le soutien sans faille des communes partenaires, Anduze et Tornac. Dans le contexte sanitaire actuel, un espoir demeure néanmoins pour l'aspect festif, incontournable habituellement, de cette épreuve. On se souvient de la cérémonie de clôture de 2015 (photo) qui reste dans les annales...et dans les mémoires !!



Claudy Benoit
Secrétaire du COL et Président du
club de l'ACNA



Anduze
Porte des
Cévennes

C'est toujours un honneur et un plaisir que d'accueillir dans notre commune un événement comme un Championnat de France. Lorsque par ailleurs il s'agit d'une course nature et de surcroît une épreuve de sport adapté, le plaisir n'en n'est que plus chargé de sens.

Alors que le trail Cévennois emmène les athlètes dans les chemins escarpés des contreforts des Cévennes, le trajet de ce championnat de France permettra de parcourir un environnement de chemins de vigne qui les ceinture et en constitue le Piedmont. La Porte des Cévennes a une ceinture pleine de charme dont les couleurs suivent les saisons, nos coureurs vont la découvrir.

Le contexte sanitaire qui imprègne le moment où nous écrivons pourrait inciter chacun à rester chez lui, à se recroqueviller sur sa famille, son établissement, son institution. C'est même un des dangers les plus sournois de la crise sanitaire que nous vivons. Notre commune est consciente que le meilleur rempart, la meilleure réponse à la crise sanitaire et économique qui nous guette réside dans le partage, le lien social et les valeurs de solidarité que portent le sport adapté en particulier.

Que l'ACNA n'en soit pas en la matière à son coup d'essai n'enlève rien bien au contraire à la force de l'évènement. Nous suivons depuis de nombreuses années le travail de ce club. Nous connaissons son rayonnement au plan sportif (plus de 500 licenciés), mais nous apprécions aussi et surtout sa contribution au renforcement du lien social, ou plus simplement au bonheur de vivre sur notre commune.

Nous savons que l'organisation va devoir tenir compte des règles sanitaires, que bien des animations initialement prévues ne pourront avoir lieu. L'évènement devra se recentrer sur son aspect sportif. Cela pourrait nous décourager, il n'en est rien. Ce serait négliger que ce genre d'objectif pour les athlètes, pour leur famille, pour leur camarade de club qui ne sont pas qualifiés, pour les éducateurs et les entraîneurs joue un rôle primordial. Cela constitue un moyen irremplaçable de se projeter dans un horizon qui dépasse la pandémie, qui annonce ou préfigure la possibilité pour tous de retourner à une vie normale.

Certes nous avons tous besoin d'être prudent et raisonnable pour faire face, mais nous avons aussi besoin de continuer à vivre, de nous rencontrer, de nous confronter, de sortir de ce qui pourrait passer pour un jour sans fin. Nous avons tous besoin de respirer, de voir plus loin, de penser plus large. La préparation sportive, et l'organisation, même adaptée d'un événement de cette importance en est un des prétextes les plus puissants.

Voilà pourquoi nous sommes heureux et fiers, malgré tout, d'accompagner l'organisation et le déroulement des Championnats de France Para Cross Adapté.



Geneviève Blanc
Maire d'Anduze

Tornac
Languedoc-Roussillon



C'est avec plaisir et honneur que notre commune a été retenue pour l'organisation du Championnat de France para Cross adapté en partenariat avec la commune d'Anduze et l'ACNA (athlétisme et course nature Anduze).

Les 5 et 6 mars 2021, nous serons les hôtes pour la première fois de cette épreuve sportive qui réunit plusieurs centaines de coureurs. Nous avons à cœur de leur offrir le meilleur accueil possible ainsi qu'aux organisateurs. Les structures dont nous disposons le permettent et notre environnement s'y prête. La nature fera la part belle aux différents parcours de course tracés entre vigne et rivière.

En participant à ce Championnat, les athlètes handicapés mentaux ou psychiques ont la possibilité de vivre le sport selon leurs désirs, leurs capacités, leurs passions et nous sommes très heureux de les accompagner tout au long de ces journées.

Le sport a de multiples bienfaits sur notre santé, sur la relation à l'autre, le vivre ensemble ... Il abolit les différences et permet une saine compétition.

Ce sera j'en suis sûre une belle manifestation et je vous invite à venir nombreux la partager avec nous.



Marielle VIGNE
Maire de TORNAC



GARD
3.0
Département

La participation à un Championnat de France est toujours un évènement marquant, qu'on soit du côté des organisateurs ou des sportifs. Ce Championnat de France de para cross adapté ne dérogera pas à la règle et devrait permettre à tous un vivre un moment riche en exploit sportif, en découverte, en partage et en émotion.

Le Comité départemental de sport adapté investi dans l'organisation s'avère être un partenaire incontournable du Département et un acteur fort de la dynamique insufflée sur le territoire du Gard, mais également bien au-delà. C'est pourquoi le Département du Gard lui apporte chaque année un soutien important dans son fonctionnement et ses diverses actions.

Il convient de souligner l'engagement de l'ensemble de l'équipe du Comité sous la présidence de Vincent REBOUX et la direction d'Emilie VAIRON et mais également l'implication des bénévoles garantissant le bon déroulé de la manifestation.

Le Département se félicite d'être partenaire de cet évènement qui se déroulera les 5 et 6 mars 2021 à Tornac.

Le Conseil Départemental du Gard

En Occitanie, place au Championnat de France de Para Cross Adapté !

Je suis très fière d'accueillir au cœur du Gard les 5 et 6 mars 2021 cette compétition nationale de Para Cross Adapté, mettant à l'honneur plusieurs centaines de participants de la FFSA, preuve d'un réel engouement autour du sport pour tous. Tout le mérite revient aux organisateurs de cette édition qui, en dépit de la crise sanitaire, ont réussi un tour de force en maintenant cette manifestation sportive.

La Région Occitanie s'engage depuis plusieurs années aux côtés de ses habitants pour donner les moyens nécessaires aux personnes pratiquant une activité sportive, quel que soit leurs niveaux. Elle accompagne également toutes les associations d'utilité publique qui promeuvent la solidarité et l'inclusion sociale.

Ce championnat de France en est le porte étendard. Car le sport adapté reste encore aujourd'hui trop souvent mal connu. Et pourtant, avec plus de 65 000 licenciés FFSA, c'est bien un vrai peloton sportif qui se déploie en France et dans notre région.

Je souhaite enfin à l'ensemble des participants de se surpasser et de réussir à atteindre leurs objectifs !



Carole Delga
Présidente du conseil régional Occitanie

Bienvenue à Anduze

De par sa position stratégique, le site d'Anduze a été habité depuis la fin de la préhistoire. L'ensemble de dolmens situé sur la Grande Pallière ainsi que les mégalithes et les cupules rituelles récemment découvertes témoignent de la présence de l'Homme dès l'époque néolithique. Très tôt, cette position géographique hisse le village au rang de carrefour stratégique. Ainsi, peu avant l'époque gallo-romaine, la route des Gabales, axe de communication entre les tribus gauloises et la confédération Arverne, emprunte le territoire communal.

Le rocher de Saint-Julien, au flanc duquel la ville a été construite, porte à son sommet les traces d'un Oppidum gaulois et d'un Castrum romain. C'est par sa position défensive que cette montagne a favorisé le développement d'une zone habitée qui s'est progressivement rapprochée des bords du Gardon.



Située au cœur de la vallée des Gardons, à l'articulation entre les contreforts des Cévennes, entre plaine et garrigue, Anduze n'est pas dénommée la Porte des Cévennes par hasard.

Porte géologique d'abord avec sa cluse, passage creusé entre la montagne de St Julien et le Rocher de Peyremale.

Porte géographique, dont les axes routiers ont repris les antiques voies de communications.

Porte historique ensuite, celles des Cévennes dont la cité fut l'ancienne capitale mais aussi une des places fortes du protestantisme. Le Grand Temple construit sur le Plan de Brie est là pour en témoigner.

Enfin parce que la porte est aussi un lieu de passage et de croisements, nous sommes ici à la rencontre de la plaine et de la montagne, du calcaire et du schiste, de la plaine viticole, de la garrigue pastorale et de l'économie du châtaignier, du Gardon et de la falaise, de la viticulture, de l'artisanat et du tourisme.





Ici les contrastes sont forts et les chocs puissants: entre le calme de l'année et la cohue de la saison touristique, entre la sécheresse de l'été et les pluies diluviennes qui s'en suivent, entre un Gardon si accueillant et propice aux baignades et le même qui furieux vient tout emporter au cours d'épisodes cévenols qui ont jalonnés son histoire jusque tout récemment. L'urbanisme et l'architecture de la ville est lui-même contrasté : le centre ancien d'une part à l'habitat si dense et si regroupé et les échappées des plaines alluvionnaires du Plan de Molles et de Labahou d'autre part, sans oublier les entrées escarpées du Poulverel et de la route d'Ales.

Terre de refuge durant les Guerres de Religion et la seconde Guerre Mondiale, Anduze accueille aujourd'hui celles et ceux qui recherchent un refuge d'un autre genre, alliant le charme des modes de vie ruraux et une grande accessibilité aux services.



Anduze est une ville d'accueil comme en témoigne sa croissance démographique, la diversité et l'intégration des néo-anduziens, son rôle d'animation du bassin de vie et sa vocation touristique. Anduze marque aujourd'hui l'entrée du Parc National des Cévennes depuis l'Est et c'est en toute logique que la commune a été identifiée en 2018 comme cœur emblématique du Grand Site Occitanie Cévennes.

<http://www.cevennes-tourisme.fr/accueil/decouvrir/notre-territoire/les-villes-phares/anduze>



Bienvenue à Tornac...

Des Cévennes à la plaine



Tornac, est une commune Gardoise de 904 habitants nichée au creux de l'Occitanie entre le contrefort des Cévennes et la plaine viticole.



Traversé par la rivière Ourne, le village est formé de plusieurs hameaux de caractère et mas isolés dont la plupart sont construits sur les derniers contreforts des Cévennes. Lacan, point culminant de la commune est à 424 m d'altitude. Ancien berceau de la poterie, plusieurs artisans potiers ont exercé ou exercent encore leur art notamment à la Madeleine.

Tornac est une commune essentiellement viticole. Son vignoble comprend environ 200 hectares cultivés en « culture biologique » qui produisent des vins « bio » à la renommée grandissante.



Mais la commune est également riche d'un patrimoine historique important :

- Le Monastère, fondé par les moines de l'ordre de Cluny au VIIe ou VIIIe siècle a été en partie détruit. Bien privé, il est visible de l'extérieur de la propriété.
- L'église Saint Baudile qui date du XIIe siècle est de style roman, en forme de croix latine, avec une abside en demi-cercle couronnée d'arceaux. Située au milieu des vignes, sa silhouette se détache avec élégance sur le paysage environnant.
- Le château (ou « Le Castellans »), construit entre 1549 et 1566 par Bermond de la Jonquière surplombe la plaine du Piémont cévenol. Le bâtiment fût incendié en avril 1792. La tour Sandeyren attenante au château date de la fin du XIe – début du XIIe siècle, elle était destinée au guet et à la transmission des signaux.



Venir à Anduze

Anduze, Salle Marcel Pagnol



Rue Pelico
30140 Anduze

En voiture

- À 2h de l'autoroute A75
- À 1h30 de l'autoroute A7
- À 45 minutes de l'autoroute A9

En train / TGV

- 25 minutes de la Gare d'Alès en voiture
- 1h de la Gare de Nîmes Centre en voiture
- 1h20 de la Gare de Nîmes Pont du Gard en voiture

En avion

- 1h10 en voiture depuis l'aéroport Montpellier méditerranée
- 1h45 en voiture depuis l'aéroport Marseille Provence

Venir à Tornac

Tornac, foyer rural



Place de la mairie
30140 Tornac



Le comité d'Organisation Local

Président du COL

Monsieur Vincent REBOUX

Président du Comité départemental du sport adapté du Gard

FONCTION	CONTACT
Trésorier	MARTIN Nicole
Secrétaire général	BENOIT Claudy
Commission Coordination / Logistique	COPPOLA Céline
Commission Sportive	BENOIT Claudy
Commission Médicale	À VENIR ULTÉRIEUREMENT
Commission Restauration	DESAILLY Noémie
Commission Partenariats / Hébergement	VAIRON Emilie
Commission Communication	BENOIT Claudy
Commission Animation / Bénévolat	VAIRON Emilie
Commission Développement Durable	COPPOLA Céline

Cadre Technique National para athlétisme adapté	SCHILLE Quentin quentin.schille@ffsa.asso.fr
Délégué Technique Fédéral du championnat	DUGACHARD Laure laure.dugachard@ffsa.asso.fr
Commission Sportive Nationale para athlétisme adapté	DRIEU Frédéric frederic.Drieu@ffsa.asso.fr



COL France para cross adapté 2021
Comité départemental du sport adapté du Gard
COPPOLA Céline

Bâtiment Valmélica
221 Rue Claude Nicolas Ledoux
30900 Nîmes
04 66 23 49 36
cf2021paracrossadapte@gmail.com

Le programme prévisionnel

Vendredi 5 mars 2021

14h00 - 19h00

Accueil des délégations à la **Salle Marcel Pagnol à Anduze**

19h00

Réunion des entraîneurs à la **Salle Marcel Pagnol à Anduze**

19h30 - 21h30

Repas au **Gymnase à Anduze**

Samedi 6 mars 2021

09h00 - 12h00

Épreuves à **Tornac**

11h30 - 14h00

Repas au **Gymnase à Anduze**

14h00 - 18h00

Épreuves à **Tornac**

19h30

Repas Ou distribution du pique-nique au **Gymnase à Anduze**

Dimanche 7 mars 2021

09h00 - 10h00

Distribution du pique-nique à la **Salle Marcel Pagnol à Anduze**

Informations générales



Retour des inscriptions au plus tard le 5 février 2021.

Accueil des délégations

L'accueil se fera le :

**Vendredi 5 mars 2021 de 14h à 19h
Salle Marcel Pagnol
Rue Pelico 30140 Anduze**

Afin de s'adapter à la situation sanitaire, **un accueil exceptionnel est possible le samedi 6 mars sur le site de Tornac. La remise du dossard et autres vérifications d'inscription pourra se faire 2h avant la course du sportif. Néanmoins cela doit rester exceptionnel, et aucunes modifications ne seront possible.**

À cette occasion, il sera remis à l'ensemble des délégations les documents relatifs aux épreuves, à la restauration, et les cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions.

Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront automatiquement présenter un certificat médical FFSA d'absence de contre-indication de la pratique du cross en compétition.

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le Comité d'Organisation Local. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la classe dans laquelle ils se sont qualifiés.

Restauration

Les repas seront servis selon un protocole sanitaire mis en place pour ce championnat.

Les repas seront servis selon un horaire établi pour chaque groupe avec des espaces entre les délégations, et des distances entre chaque participant.

Ils auront lieu au Gymnase à Anduze (8 minutes en véhicule de Tornac) :

12 rue du Luxembourg 30140 Anduze

Les paniers repas pour le repas du dimanche midi seront à récupérer :

**Samedi 6 mars à partir de 19h30
Au Gymnase d'Anduze
12 rue du Luxembourg 30140 Anduze**

OU

**Dimanche 7 mars à partir de 9h00
Salle Marcel Pagnol
Rue Pelico 30140 Anduze**

Hébergements

Une liste de gîtes et d'hôtels est fournie en annexe de ce dossier afin que les associations les contactent elles-mêmes pour réservation. Nous avons négocié des tarifs donc n'hésitez pas à leur préciser que vous venez pour le Championnat de France **para cross adapté**.

Équipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.
Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs**.

Transport

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Merci à vous d'anticiper et de préparer votre venue.

Précisions techniques

La réglementation FFSA et modalités de qualification au championnat de France seront appliquées.

=> en cas d'annulation de l'épreuve qualificative, une prise de performance faite par le club ou le CDSA sera demandée lors de l'inscription sur la même distance de cross.

Le règlement para cross adapté FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <https://sportadapte.fr/> dans la rubrique « Pratiquer – Formes de pratique – Compétitions – Disciplines » et sur « l'espace membres ».

En cas de contestation, une commission d'appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes :

- Le représentant du président sur le championnat
- Le juge arbitre ou un représentant des arbitres
- Un membre de la CSN

Modalités d'inscription

Le championnat de France para cross adapté relève du règlement para cross adapté FFSA.

Peuvent participer au Championnat de France para cross adapté FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2020-2021 avec mention de la classe.

Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition. Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence Dirigeant Bénévole Sport Adapté. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement. Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée. Seules les personnes licenciées FFSA pourront accéder aux zones techniques.

Pour la participation au Championnat de France, la fiche d'inscription individuelle doit être validée par le président de la Ligue et le président du Comité Départemental Sport Adapté.

Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :

- **Date et résultats du championnat qualificatif**
- **Justificatif de participation à une rencontre qualificative**
- **En cas d'annulation de l'épreuve qualificative, date et résultats de la prise de performance sur la même distance du cross.**
Les résultats officiels de la compétition qualificative sur laquelle les sportifs se sont qualifiés doivent être joints au dossier d'inscription.

Le référent Championnat de France de la CSN para cross adapté FFSA en charge de la partie informatique – Jean Claude HERRY (jc.herry@athle29.info) doit recevoir les résultats des championnats qualificatifs. Ces résultats doivent lui être adressés directement par mail.

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard **le 5 février 2021**. Au-delà de cette date le Comité d'Organisation Local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné des frais d'inscription. La personne, qui inscrit les sportifs, a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Suivis des inscriptions, horaires et autres informations concernant le championnat sur le site internet :
<http://para-cross-adapte-2021.engagements.fr/>

Désistement/Annulation

Suite aux nombreuses incertitudes et afin de favoriser les inscriptions, une souplesse est proposée concernant le remboursement.

En cas d'annulation **de la part du COL (due à des directives ministérielles)**, survenue **avant le vendredi 19 février 2021**, la totalité des frais sera remboursée.

En cas d'annulation **de la part du COL (due à des directives ministérielles)**, survenue **après le vendredi 19 février 2021**, seul un remboursement de 25€ par athlète sera fait et 5€ par accompagnateur.

Aucun remboursement ne sera effectué après le **5 février 2021, pour un désistement d'un participant (sportif ou accompagnateur)** sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

Réunion Technique

Une réunion d'information animée par le référent championnat de France de la CSN **para athlétisme adapté** – **BIEHLER Annick** – et le Cadre Technique National de la discipline – **SCHILLE Quentin** - est programmée le :

Vendredi 5 mars 2021 à 19h
À la salle Marcel Pagnol
Rue Pelico 30140 Anduze

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion.

Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués sur le site internet. En conséquence, La vérification par les clubs sera faite en amont et ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée selon les consignes données.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autres que celles annoncées, veuillez adresser vos questions préalablement à cf2021paracrossadapte@gmail.com.

Programme prévisionnel

09h30	COURSE 1 BC	2000m (U16 F/M) + CC2000m (U18F à MA2F) - (MA1M - MA2M)
10h00	COURSE 2 BC	CC2000m (U18M - U21M - SEM)
10h30	COURSE 3 CD	2000m (U14 - U16) + CC2000m (MA1 - MA2) - F / M
11h00	COURSE 4 CD	CC2000m (U18 - U21 - SE) - F / M
11h30	COURSE 5 AB	1000m (U10 - U12 - U14) - F / M
11h40	COURSE 6 BC	1000m (U10 - U12 - U14) - F / M
12h00	COURSE 7 CD	1000m (U10 - U12) - F / M

PAUSE

13h30	COURSE 8 AB	2000m (U16 - MA2) + CC2000m (U18 - U21 - SE - MA1) - F / M
14h00	COURSE 9 AB	3000m (U18 - U21 - SE - MA1) - F / M
14h30	COURSE 10 BC	3000m (U18F - MA2F)
15h00	COURSE 11 BC	4000m (U18M - U21F - SEF - MA1F - MA2M) et 5000m (U21M - SEM - MA1M)
15h40	COURSE 12 CD	4000m (U18F à MA2F) et 5000m (U18M - U21M - MA1M - MA2M)
16h10	COURSE 13 CD	5000m (SEM)

Catégories d'âges

Catégories	Moins de 10 ans	Moins de 12 ans	Moins de 14 ans	Moins de 16 ans	Moins de 18 ans	Moins de 21 ans
Saison 2020 - 2021	2011 et après	2010 – 2009	2008 – 2007	2006 – 2005	2004 – 2003	2002 – 2001 – 2000

Catégories	Séniors	Vétérans 1	Vétérans 2
Saison 2020 - 2021	1999 à 1981	1980 à 1971	1970 et avant

Si le surclassement est déconseillé, il peut toutefois être envisagé pour le para cross adapté.

Échauffement et compétition

Les espaces seront spécifiés pour la compétition et spécialement réservé à cet usage.

Équipements sportifs

Prévoir 4 épingles pour attacher le dossard des sportifs.

Les sportifs devront courir avec les couleurs de leur association.

Protocole Sanitaire

Afin de garantir la sécurité de tous les participants, nous vous demanderons de suivre le protocole sanitaire sur le lieu de compétition.

Seules les personnes inscrites auront accès à la manifestation sportive.

Un sens de circulation sera mis en place et l'accès à la zone départ/arrivée sera règlementé.

Les courses seront composées de 60 sportifs maximum avec des box disposés le long d'une grande ligne de départ afin d'éviter les regroupements.

Le port du masque est obligatoire (excepté pour les enfants de moins de 11 ans, et les contre-indications sous prescription médicale), tout au long de la manifestation sportive. Il sera retiré sur la ligne de départ et un autre masque sera fourni à l'arrivée.

Des zones d'attente par délégation seront attribuées.

Les consignes seront envoyées avant le championnat et diffusées sur le site internet du championnat.



FICHE ASSOCIATION

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

À renvoyer au COL avant le **5 février 2021**

221 Claude Nicolas Ledoux 30900 Nîmes

04 66 23 49 36 - cf2021paracrossadapte@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Adresse :	
Nom et numéro de licence d'un des responsables de la délégation (obligatoire pour accès aux zones techniques) :	
Tél. :	Mail. :

PRESTATION	PRIX/PERS.	NOMBRE	MONTANT
INSCRIPTION CHAMPIONNAT SPORTIF	30€		
INSCRIPTION ACCOMPAGNATEUR	10€		
REPAS VENDREDI SOIR	10€		
REPAS SAMEDI MIDI	10€		
REPAS SAMEDI SOIR	10€		
PIQUE NIQUE DIMANCHE (possibilité de le récupérer le samedi soir ou dimanche matin)	8€		
	TOTAL		

Par chèque bancaire ou postal à l'ordre du **COL CDSA 30**

Ci-joint le règlement complet par chèque d'un montant de :euros

N° de chèque :de la banque :

Date

Signature

À renvoyer au COL avant le **5 février 2021**
 221 Claude Nicolas Ledoux 30900 Nîmes
 04 66 23 49 36 - cf2021paracrossadapte@gmail.com

N° Affiliation :				Nom de l'association ou établissement :					
Nom et numéro de licence du responsable délégation (obligatoire pour être sur les terrains) :								Tél. :	
	N° Licence	Nom	Prénom	Date de naissance	Classe	Sexe	Catégorie	Course Cross court /long	Date et lieu : qualification ou performance
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du cross.

Nom et coordonnées du technicien certifiant

les engagements ci-dessus (obligatoire) :

Signature du Président :

Visa du Département

Signature du Président :

Visa de la Région

Autorisation médicale

Je soussigné(e)

agissant en mon nom, autorise :

Le médecin du championnat de France **para cross adapté** à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à Le.....

Signature

Je soussigné(e).....

Représentant légal de....., agissant en son nom, autorise :

Le médecin du Championnat de France **para cross adapté** à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à Le.....

Signature

Fiche récapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.

Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

Comité départemental du sport adapté du Gard
Bâtiment Valmédica
221 rue Claude Nicolas Ledoux
04 66 23 49 36 - cf2021paracrossadapte@gmail.com

Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :

Cochez les cases pour ne rien oublier!

Pour le 5 février 2021 :

- La fiche d'inscription « Association »
- La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)
- La fiche d'engagement
- La fiche de résultat de l'épreuve qualificative (ou performance validée par le club et le CDSA)**
- La fiche d'autorisation d'hospitalisation

À avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition):

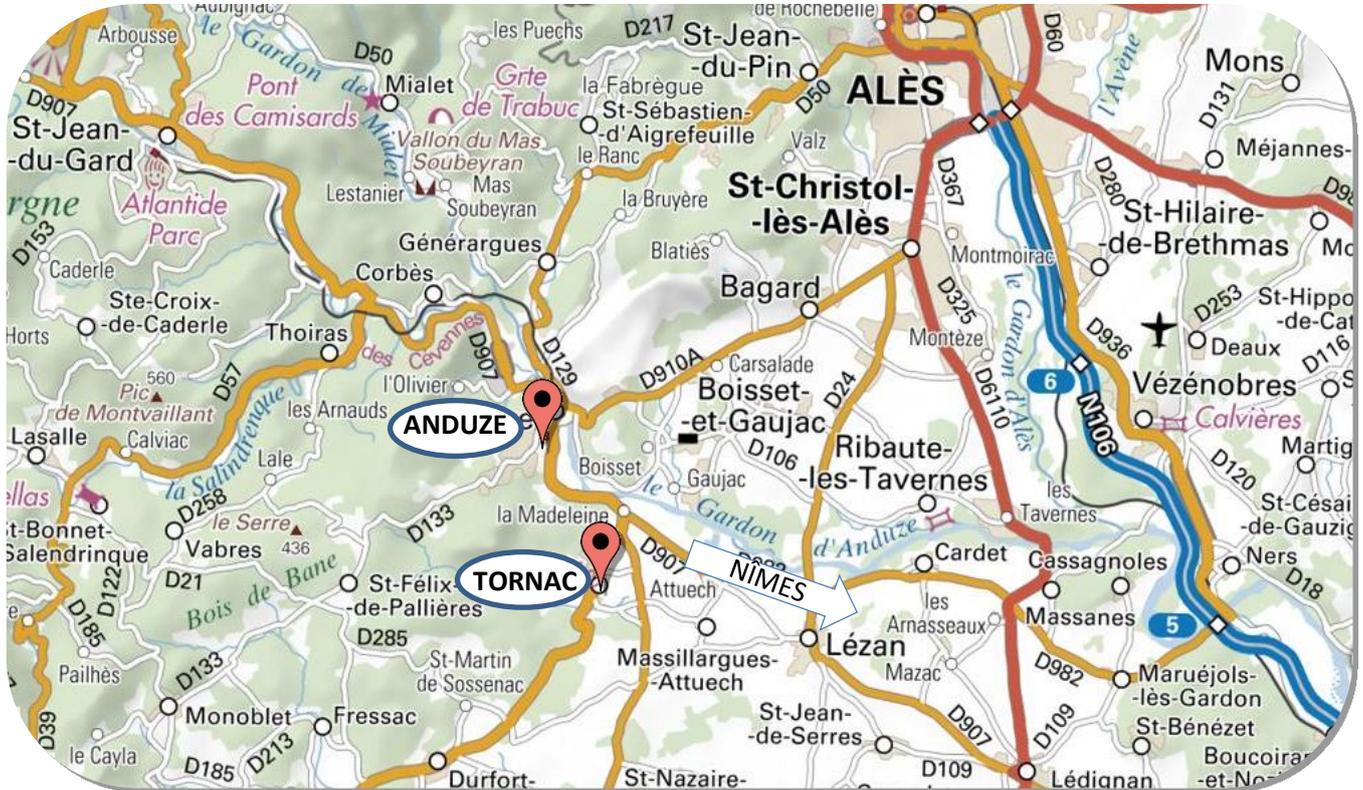
- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- La licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de contre-indication mentionnée sur la licence**
- Ordonnance pour les traitements en cours**

Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.

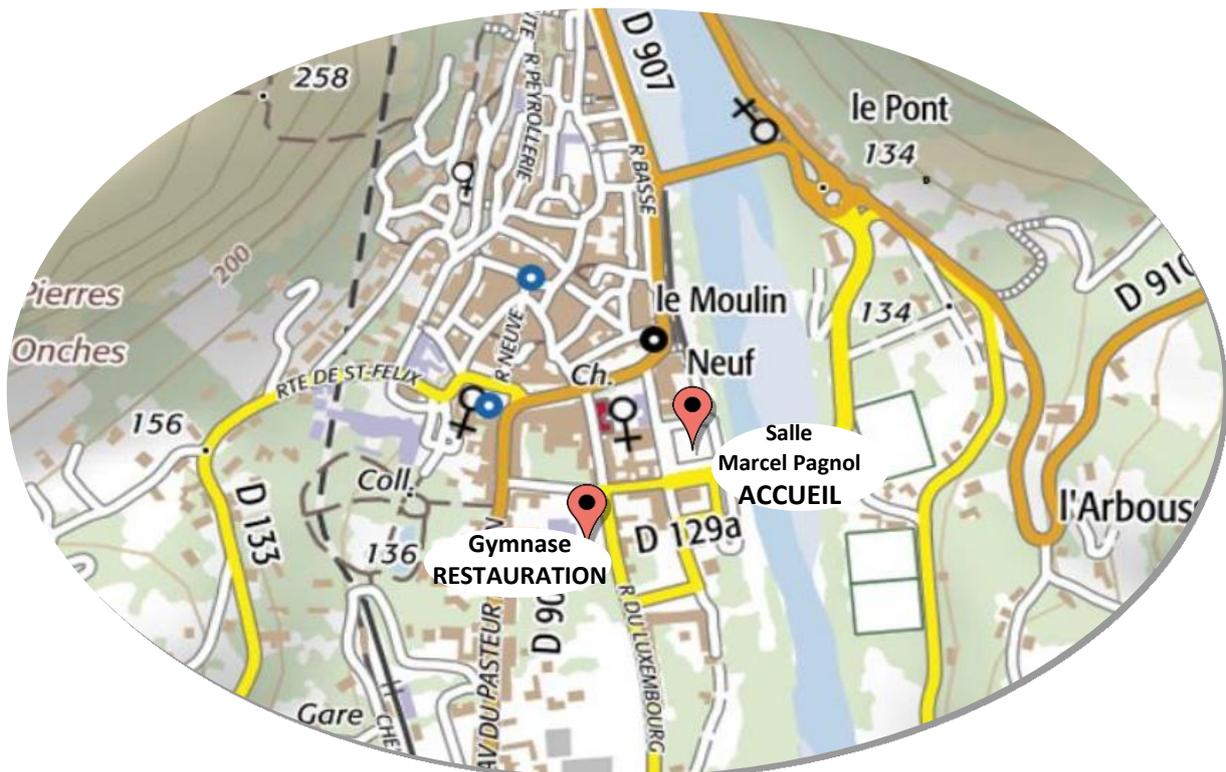
PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.

Plan d'accès



Le centre d'Anduze



Hébergement

Nom	Coordonnées	Tarifs	Kilomètres de la compétition
Ethic étapes Val de l'Hort	1050 Chemin Bas 30140 ANDUZE Tel. : +33 (0)4 66 61 61 06 - Mail : contact@valdelhort.com Web : http://www.valdelhort.com	À partir de 28€ avec petit-déjeuner Capacité : 130 personnes	5 km
Le Moulin de l'Ayrolle gîte	30140 Saint-Félix-de-Pallières Tel : 04 66 85 29 08	19€/personnes/nuits Capacité 71 places	12 km
Hôtel de la Madeleine	518 Route de Nîmes 30140 TORNAC Tel. : +33 (0)4 34 24 43 07 - Tel. : +33 (0)6 98 16 76 21 eMail : sarlolika@orange.fr Web : http://www.hotel-de-la-madeleine.com	À partir de 69€	3 km
Appart Hôtel les 4 sources	82 Route de Saint Jean du Gard 30140 ANDUZE Tel. : +33 (0)9 71 55 93 49 - Tel. : +33 (0)6 42 52 82 64 mail: les4sources@orange.fr Web : http://www.les4sources.fr	À partir de 50€	10 km
	www.cevennes-tourisme.fr		



Partenaires institutionnels

Soutenu par



**MINISTÈRE
CHARGÉ DES SPORTS**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Anduze
Porte des Cévennes

Tornac
Languedoc-Roussillon



Partenaire principal FFSA



Partenaire officiel FFSA



Partenaires locaux

